

En juin 2005, la suppression du cours d'étude du milieu est encore au stade de l'intention. Dans l'immédiat, il n'y a pas de solution de rechange. Or, des voies nouvelles sont explorées avec succès, semble-t-il, depuis la parution du programme de 2000. Pourquoi, s'interroge un professeur, ne pas prendre appui sur les résultats déjà acquis pour réformer le cours en profondeur plutôt que le remplacer. 10 juin 2005.

[...]

Je ne cesse, comme vous, de réfléchir à l'avenir du cours d'étude du milieu. Ma principale crainte est que le travail mené depuis cinq ans par nos différents groupes de réflexion (conseillers pédagogiques, animateurs des formations continuées, professeurs d'école normale [...], etc.) soit perdu. Il me semble que nous approchions du but, que nous commençons à voir plus clair quant à la définition des « objets d'étude » et des « contenus à référence culturelle ». Plusieurs lettres récentes émanant de professeurs d'étude du milieu confirment cette impression. Les responsables de la Fédération de l'Enseignement secondaire catholique sont-ils bien informés de ces recherches et des résultats obtenus ? Dans l'affirmative, souhaitent-ils préserver ou non ces acquis ? Je pars de l'hypothèse que la décision de supprimer le cours d'étude du milieu n'est en rien liée aux inflexions que nous étions en train de lui donner. S'il n'existe pas de « plan B » disponible dans l'immédiat, nous pourrions faire des propositions d'amendements rapides du cours d'étude du milieu qui offriraient peut-être une base honorable de négociation.

Les faiblesses du cours trouvent largement leur origine dans le caractère monographique et descriptif des études de milieux, dans la pauvreté des « contenus à référence culturelle » et dans l'abus des exercices de savoir-faire. Nous dénonçons cette situation depuis des années [...] Le groupe à tâche élargi chargé de la rédaction du *Commentaire du programme* s'efforçait d'apporter les corrections nécessaires. Les circonstances actuelles ne peuvent-elles pas être utilisées pour amplifier le mouvement ?

1. On pourrait, par exemple, demander aux professeurs, de façon plus nette et plus ferme, de substituer aux « études de milieux » des « questions de sciences humaines » (ces questions figurent déjà en substance dans le *Commentaire du programme d'étude du milieu*, il suffirait de les expliciter). Les milieux ne seraient donc plus les objets d'étude, mais les pourvoyeurs des ressources informatives et documentaires nécessaires au traitement des « questions ».
2. Dans cette optique, et c'est important, obligation serait faite de solliciter plusieurs milieux et non plus un seul pour trouver les réponses à chacune des « questions » à traiter. Il faudrait donc renforcer la multiplicité des milieux étudiés, ne plus donner la préséance à un « milieu d'investigation » auquel se rattacheraient trop succinctement deux ou trois « milieux de contextualisation ». Chaque « question » serait abordée à travers un choix de milieux de valeur égale, sélectionnés pour la diversité des réponses qu'ils proposent.
3. Le moment est aussi venu de donner la priorité aux « contenus à référence culturelle » [...] Des connaissances de synthèse seraient dégagées et assimilées par les élèves au terme de chaque séquence de cours. Ce bagage irait au-delà d'un simple inventaire notionnel à ca-

ractère local. Il aurait une dimension panoramique, voire universelle selon les thèmes abordés [...] Nous devrions concentrer nos efforts, dans les mois qui viennent, sur la rédaction des synthèses « à référence culturelle ». La Fédération de l'Enseignement secondaire catholique peut-elle garantir qu'il ne s'agira pas de « grands travaux inutiles » ?

4. Enfin, il faudrait amener les professeurs à réduire la part, souvent excessive, des exercices de savoir-faire et à mettre réellement en œuvre une pédagogie des compétences. Ici aussi, le *Commentaire du programme d'étude du milieu* [fournit] des directives utiles et des exemples.

[...]